

Grève Interprofessionnelle et Nationale Pour le retrait du projet de loi Travail

Parce que **5 millions de chômeurs** ne suffisent pas au patronat pour **généraliser la misère sociale**, ce gouvernement aux ordres du médéf fait de la précarisation du travail son nouvel objectif national. **Les cadeaux** fait aux patrons ces dernières années n'ont fait n'ont **qu'accroître le chômage**. Avec le **fric du CICE** le gouvernement aurait pu créer 2 millions d'emplois directs. Avec les milliards donnés aux entreprises il a créé **1 million de chômeurs** supplémentaires.

L'instant est venu de dire STOP ! STOP à la misère sociale ! STOP à l'exclusion !

Tous ensemble dans la rue, le 31 mars, nous devons montrer au gouvernement notre colère.

L'extension de la misère sociale n'est pas la réponse à la crise. **D'ailleurs la crise ce n'est que pour les pauvres !**

Partageons les richesses, partageons le temps de travail. Arrêtons de nous tuer au travail quand d'autres subissent le chômage.

32H (voir 28H) pour toutes et tous, la réponse au chômage de masse est là!



Les jeunes l'ont bien compris, ce projet de loi est pourri !

NON
À LA "LOI TRAVAIL"
EN GRÈVE LE
31 MARS

La destruction du code du travail c'est **2 siècles** d'avancées du monde ouvrier **mis à la poubelle**. Négociation d'entreprise (avant l'individuel) qui prime sur la loi. Négociation du salaire et de la durée du travail (jusqu'à 60h par semaine) au cas par cas. Les heures Sup à 10%, comptabilisées et payées au bout de 3 ans, fragmentation des jours de repos, facilitation des licenciements...
Au secours Zola, c'est le retour de Germinal.

solidaires.org

Union
syndicale
Solidaires

Pour nous même, pour nos enfants, pour que la société de demain arrête d'être plus pourrie que celle d'aujourd'hui, nous devons lutter contre ce projet scélérat.

**TOUS ENSEMBLE LE 31 MARS 2016 EN GREVE
ET DANS LA RUE POUR DIRE NON A LA LOI EL KHOMRI**

**Appel à la grève de 1h à 24 h
du mercredi 30 mars 2016 22h au vendredi 1er avril 7h00***

*Pour le personnel soumis à la loi Diard, n'oubliez pas de vous déclarer au moins 48h à l'avance

SUD Aérien le 25 mars 2016,

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 01.41.75.20.85 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : sudaf@wanadoo.fr